



Réseau métropolitain des bibliothèques

Atelier de préfiguration d'un schéma métropolitain de lecture publique

Rencontre du 23 juin 2022

GRAND LYON
la métropole

Table des matières

Atelier de préfiguration d'un schéma métropolitain de lecture publique : Comment impulser une dynamique de coopération pour la lecture publique dans la métropole de Lyon ?	3
Restitution des travaux du premier groupe	3
Restitution des travaux du deuxième groupe	4
Restitution des travaux du troisième groupe	5
Synthese	5
Annexe 1 : Synthèse des réponses aux entretiens menés 2021 sur les attentes des directrices et des directeurs de bibliothèques métropolitaines au sujet de l'avenir de la lecture publique	7
Annexe2 : Paperboard de présentation des travaux des trois groupes.....	10

Atelier de préfiguration d'un schéma métropolitain de lecture publique : Comment impulser une dynamique de coopération pour la lecture publique dans la métropole de Lyon ?

L'atelier était divisé en trois groupes de travail regroupant chacun 5/6 personnes pour une quarantaine de minutes. L'objectif était un brainstorming sur la problématique « Comment impulser une dynamique de coopération pour la lecture publique dans la Métropole de Lyon ? ».

A la suite des entretiens menés 2021 sur les attentes des directrices et des directeurs de bibliothèques de la métropole au sujet de l'avenir de la lecture publique, une synthèse des réponses a été présentée¹. Cela a ouvert le champ des réflexions : en effet, à la suite de ces propositions formulées de manière individuelle, il était pertinent de se pencher sur ce qui pouvait être réalisé de manière collective et envisagé de façon plus programmatique.

Les ateliers n'avaient pas de consignes précises, ce qui a permis une plus grande liberté dans le rendu et une plus grande implication de tous.

Restitution des travaux du premier groupe

(Vénissieux, Caluire, Saint-Genis)

Une progression a été menée dans la réflexion, de la plus simple des actions à la plus complexe à mettre en œuvre. La catégorisation des actions est la suivante :

Connaissance des publics

- Le souhait émane d'une connaissance plus fine des publics fréquentant les bibliothèques du réseau, surtout des situations sociodémographiques des territoires. Une étude publique permettrait de déterminer l'utilité (ou non) de catégoriser des bassins de vie pour un développement ultérieur des structures souhaitant s'organiser en réseau plus étroit.
- Cette étude pourrait être menée en interne ou via un consultant, chargé de recueillir et d'analyser les données. Ce type d'étude pourrait être pérennisé.

Communication

- L'évolution du portail est souhaitée.
- Un accompagnement technique (Direction de la communication) serait nécessaire pour élaborer une nouvelle Charte graphique (logo commun, devanture, etc.)

¹ Voir Annexe 1 : Synthèse des réponses aux entretiens menés 2021 sur les attentes des directrices et des directeurs de bibliothèques métropolitaines au sujet de l'avenir de la lecture publique

- Le réseau devra parler d'une même voix aux élus métropolitains (sens de l'advocacy pour les bibliothèques).

Mutualisation de moyens

- Beaucoup de pratiques liées aux collections pourraient être mutualisées (par exemple tâches liés au désherbage). Cependant, les politiques d'achat par les communes sont une question sensible, tout comme les enjeux RH. Il convient peut-être rester modeste dans les propositions de mutualisation documentaire.
- Toutefois, sur les liens avec les compétences départementales, la mutualisation peut être rapidement complète. Les questions de mobilité sont notamment du ressort de la métropole.

Formation

- Il est souhaité un plan de formation commun.

Innovation

- Le groupe propose un espace partagé d'expérimentation permettant le partage d'outils d'innovation.

Gouvernance et pilotage stratégique

- Une clarification des objectifs à long terme est nécessaire pour les projets à étape.
- Des aides méthodologiques et financières doivent être proposées pour les réseaux intercommunaux.

Restitution des travaux du deuxième groupe

(Caluire, Rilleux-le-Pape)

La présentation des travaux de ce deuxième groupe était scénarisée autour de « coups de cœurs ».

Un préalable fondamental est souligné dans la question de la mobilité, car comment mutualiser sans possibilité de mobilité facile dans le réseau pour les personnels et le public ?

D'une certaine manière, le réseau de lecture publique dépend des choix de la TCL et de la Métropole pour ses transports publics. Peut-être une étude de la mobilité propre aux publics des bibliothèques pourrait éclairer ces choix ou sinon de futurs bassins de vie devront être constitués autour des nœuds de transport publics (qui irradieront donc fatalement depuis la ville centre).

En dehors de cette question structurante, l'atelier souhaite la mutualisation du coût des animations culturelles, des formations aux personnels et des achats groupés pour quelques collections spécifiques comme les collections numériques.

Dans l'idéal, le SIGB devrait également être commun, ce qui favoriserait les échanges entre bibliothèques.

Restitution des travaux du troisième groupe

(Villeurbanne, Lyon, Sainte-Foy-les-Lyon, Oullins)

L'atelier organise les actions entre ce qui est faisable immédiatement et ce qui est souhaitable/réalisable à plus long terme. Certaines questions préalables sont exposées :

- Il semble que les conférences territoriales des maires ne traduisent pas exactement l'appropriation des territoires en « bassins de vie » telle qu'ils sont pratiqués par les usagers.
- Partant, la lecture publique relève-t-elle du ressort direct des conférences territoriales des maires (RCTM) ? de la Ville / commune membre de la métropole ? du Réseau métropolitain des bibliothèques ?
- Un diagnostic des territoires doit être mené, incorporant ses dimensions temporelles, spatiales et faisant une bonne part aux questions de mobilité.
- Une Charte d'adhésion au Réseau devra être rédigée. Elle devra faire ressortir les enjeux et la valorisation de la ville par le Réseau. La politique de lecture publique devra inclure des enjeux consensuels comme la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, l'inclusion sociale, l'insertion des publics empêchés, etc.

Au niveau de la mise en œuvre, l'atelier fait une bonne part aux enjeux managériaux. L'adhésion des équipes de terrain devra être recherchée à tous les niveaux. Un GT spécifique pourrait se charger de la rédaction d'une Charte managériale intégrant ses aspects réticulaires : formation mutualisée, partage de bonnes pratiques, etc.

A moyen terme, un portail commun est la base de toute mutualisation réussie. Les fonds devront être accessibles à tous les lecteurs du réseau. Une seconde étape sera représentée par un catalogage commun, un règlement propre au réseau, des conditions d'emprunt et des tarifs similaires. La mutualisation des ressources est également un aspect important de cette évolution (valorisation des fonds, création de spécialisations par bibliothèque).

L'objectif ultime est bien de créer un authentique réseau métropolitain avec un SIGB commun, une circulation des documents sur le territoire métropolitain et un accès aux collections de la BML (fonds artothèque, etc.).

Synthese

Si l'un des groupes propose un schéma pluriannuel ambitieux de construction d'un vrai réseau métropolitain, les deux autres groupes sont plus réservés, insistant sur les problématiques de mobilité et dégageant des actions de mutualisation plus immédiates.

Certaines actions semblent dégager un consensus et pouvoir faire l'objet d'une réalisation à court termes :

- Constitution d'un Plan de formation commun aux bibliothèques du Réseau ;
- Mise en œuvre d'une étude des publics en liaison avec la problématique de la mobilité. Celle-ci doit être la plus fine possible intégrant les dynamiques démographiques et un vrai diagnostic de territoire. L'objectif est d'identifier des bassins de vie ou à défaut de confirmer l'unité pratique du territoire métropolitain.

A terme plus lointain, d'autres actions remportent un certain consensus comme l'instauration d'un SIGB commun ou la mutualisation de l'action culturelle, au moins dans son financement.

Annexe 1 : Synthèse des réponses aux entretiens menées 2021 sur les attentes des directrices et des directeurs de bibliothèques métropolitaines au sujet de l'avenir de la lecture publique

Verbatims :

"L'absence d'un schéma métropolitain [de lecture publique] est un gros manque pour un référent de territoire"

"Un schéma métropolitain de [lecture publique] devrait rester un cadre souple, pas un carcan"

Action culturelle

Renforcer l'offre culturelle mise à la disposition du réseau par la BmL ou par la métropole (résidences d'artistes, ...)

Créer des animations locales adossées aux événements nationaux, régionaux ou métropolitains

Ecrire une Charte de coopération culturelle (création d'animations tournantes)

Numérique

Sensibilisation des élus aux enjeux du numérique en bibliothèque

Accompagnement des professionnels à l'appropriation de l'offre numérique

Bibliothèque numérique des collégiens pour la métropole (autre initiative Internet toi et ta mère, Rillieux-la-Pape)

Liste des points d'accès à internet au niveau d'un territoire (ex voir Issy-les-Moulineaux).

Offrir un service de coffre-fort numérique au niveau de la métropole

Connaissance des publics

Aller à la rencontre des publics empêchés (crèches, maisons d'arrêt, hôpitaux, EHPAD) et des non publics, mettre en place des partenariats avec les acteurs sociaux et économique du territoire.

Publics handicapés : réflexion métropolitaine sur l'accessibilité

Publics jeunes : projets Cités éducatives pilotés par l'ANCT pour favoriser la réussite scolaire : cordées de la réussite, tutorat, mentorat, parrainage

Diagnostic circulation des lecteurs sur le territoire de la métropole, la géographie des CTM ne reflétant pas forcément les pratiques culturelles des usagers et leurs déplacements. Catégories des publics nomades et multi-fréquentants

Formation professionnelle et renforcement des compétences

Formation des professionnels : bénéficier de l'offre de la métropole en partenariat avec l'ENSSIB ou le CNFPT

Formations thématiques ou spécialisées (enjeux professionnels actuels, mutations engendrées par le numérique)

Formation des bénévoles : mettre en place un socle commun de formation

Groupes de travail et réseaux thématiques

GT existants et à créer (action culturelle, numérique, mais aussi politique documentaire, public jeune - petite enfance, collégiens, lycéens ; jeux, musique - festival Amply, innovation, accessibilité, droits de l'information - RDGP, management...). Peuvent se constituer sous forme de réseaux thématiques.

Journées professionnelles et RETEX

Echanges professionnels et retours d'expérience

Echanges d'expériences via un jeu d'échange temporaire de poste dans une autre collectivité pour prendre de la hauteur sur sa propre pratique

Politique documentaire

Bassins de lecture publiques thématiques et spécialisés (ex. fonds spécifiques)

Informatique / SIGB

Changement de SIGB actuel inadapté aux services à rendre au réseau

Catalogue collectif des médiathèques métropolitaines

Projection d'une carte commune au niveau du réseau métropolitain avec cotisation unique et tarifs harmonisés.

Desserte documentaire et services au réseau

Circulation d'une navette documentaire de mise en place des réservations entre CTM

Elargir l'offre de service proposée aux bibliothèques des communes de -15 000 H à l'ensemble des bibliothèques de la métropole (kits, etc...)

Prendre en compte d'autres paramètres que le nombre d'habitants pour la desserte documentaire (ex. niveau de vie d'un territoire, PIB)

Boite à outils

Boites à outils métropolitaines (procédures, modèles de conventions de prêts entre établissements, fiches actions...)

Formaliser clairement le soutien métropolitain à la création de réseau, afin de susciter des initiatives dans les bassins de vie

Fournitures / achats

Grouper de commandes pour du matériel multimédia (liseuses) géré par la métropole

Etudes et prospective

Ingénierie de la lecture publique, évaluation des actions menées.

Observatoire de la lecture publique sur le territoire de la métropole

Etudes sur les publics de sa commune et des communes limitrophes (voir portraits de territoires élaborés par la métropole ou les cartographies réalisées par l'ANCT).

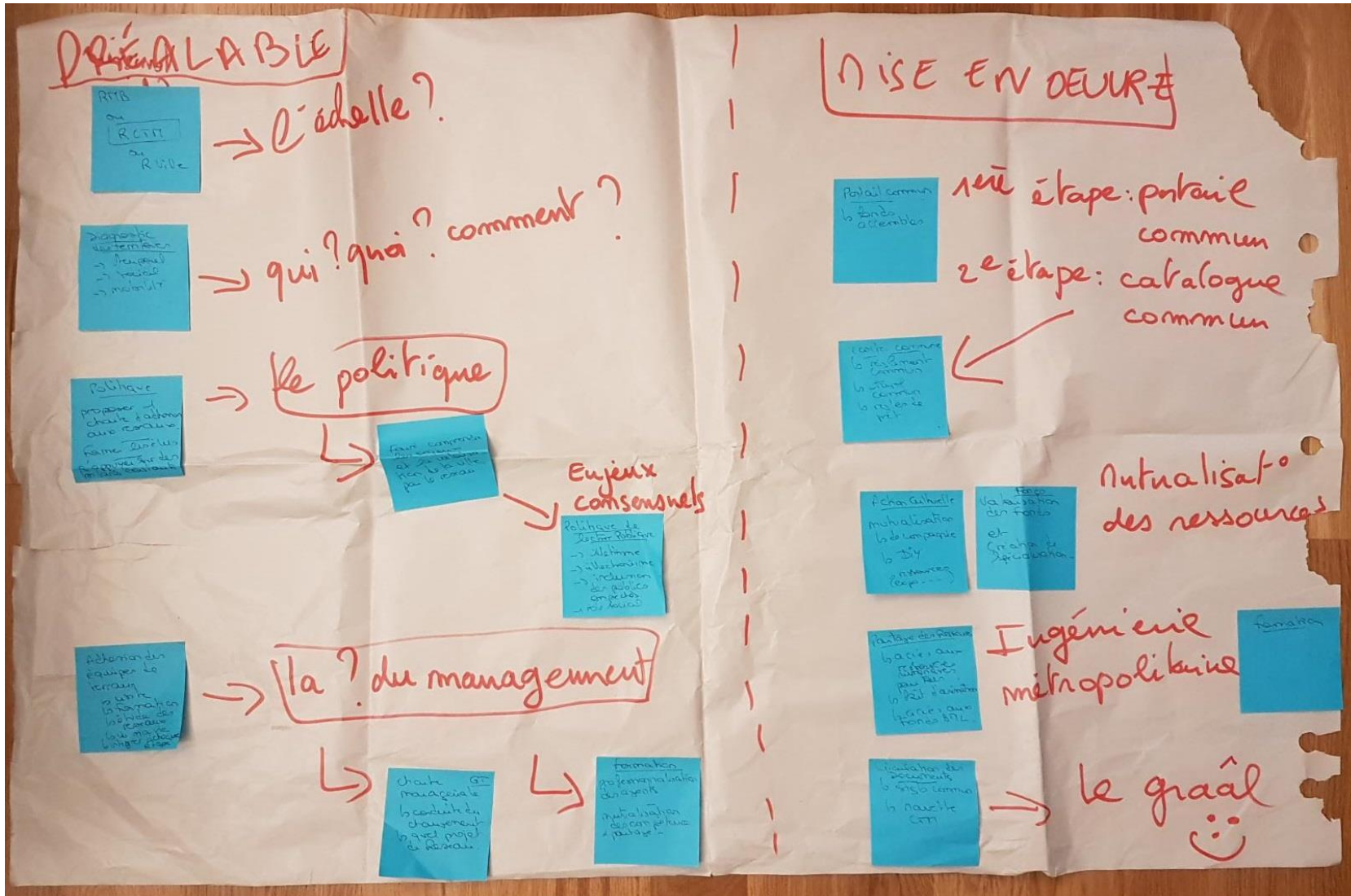
Gouvernance de la lecture publique métropolitaine

Œuvrer pour la mise en place d'une vision à 57

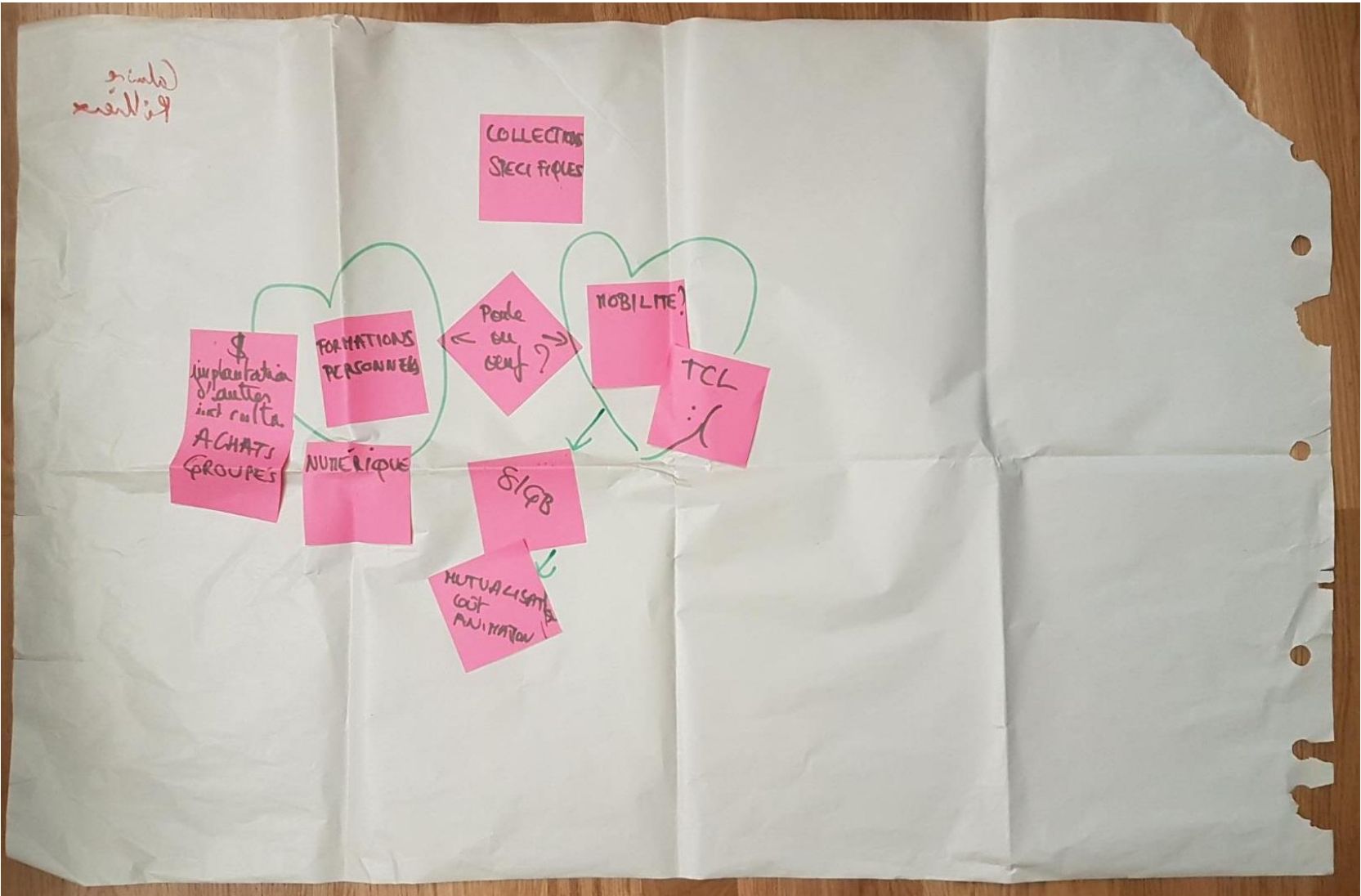
Créer les comités de pilotage et les comités techniques de la lecture publique métropolitaine

Travailler à la définition d'une identité métropolitaine

Annexe2 : Paperboard de présentation des travaux des trois groupes



Deuxième groupe



Gouvernance... Principes de travail...

Connaissance des publics / territoires

- MILIEUX HUMAINS DES TERRITOIRES
- DES TERRITOIRES POUR DES PROJETS DE BIEN-ÊTRE
- OBSERVATOIRE
 - ↳ Démocratie
 - ↳ Analyse
- Des études public pour le Bassin de vie pour les citoyens qui veulent se connaître ensemble

innovation

- ESPACE PUBLIC
- PROCESUS INNOVATION
- PROCESUS INNOVATION
- PROCESUS INNOVATION
- PROCESUS INNOVATION

Partage de pratiques

- COM
- Accompagnement technique pour faire évoluer Portails / sites

Formation

- FORMATION
- ↳ Plus commun
- ↳ Mutualisation
- ↳ Portails / sites

interco

- AIDE À L'INVESTISSEMENT méthodologique et Financière pour les réseaux interco

Communication Valorisation /

- VOIR COMMUNE
- APPRIS DES ELUS (PROJETS)
- COM
- Intégration commune avec les élus + qualité
- MAIS PROBLÈME si on ne trouve pas des axes mêmes sur les dates en 30/6/17
- VISIBILITÉ DES ACTIONS DE LECTURE PUBLIQUE ET/OU LECTURE PUBLIQUE

Mutualisation de moyens

- pour gagner du temps de travail et/ou qualité
- MUTUALISATION DE TRAVAIL TECHNIQUES COMMUNES
- Un catalogue de supports de mutualisation ou pour favoriser la création
- Quels supports de mutualisation ?
- Des actions pour accompagner les collectivités locales dans ce processus

Partenariat autres pol. pub.

- LIEN AVEC COMPÉTENCES DE PARTENAIRES (autres, sein) PROJETS INNOVANTS

Res. numériques

- BMM